



Paris, le 6 octobre 2017

À Monsieur le Ministre,

Objet : Systèmes de désenfumage : Alerte nationale amiante à Bercy !

Les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, Cfdt et UNSA-CFTC considèrent que le CT ministériel du 11 octobre, doit être le lieu notamment pour que vous annonciez les mesures que vous envisagez concernant les systèmes de désenfumage amiantés installés dans des sites occupés par les administrations relevant du champ de Bercy.

En effet, ces systèmes, lorsqu'ils ont été installés avant 1997, sont souvent constitués d'éléments amiantés : trappes, clapets, conduits.

Or l'alerte donnée lors des incidents en avril 2017, concernant le site de la Tour de Bretagne à Nantes pour les agents de Finances Publiques, révèle des taux très importants de dégagement de fibres d'amiante dans l'air lors du déclenchement de ces systèmes de désenfumage.

Ces pollutions majeures par l'amiante conduisent la direction régionale des Finances Publiques à prévoir la délivrance d'attestations de présence aux agents travaillant dans la Tour. Elles indiquent des taux sur 24h de 65,2 à 193,6 fibres par litre d'air alors que des mesures doivent être prises dès lors que le seuil de 5 Fb/l est atteint.

Ces expositions massives ont été retrouvées dans d'autres bâtiments qui sont munis de systèmes de désenfumage composés de matériaux amiantés.

C'est pourquoi les Fédérations demandent au CT ministériel de décider d'une campagne ministérielle de vérification immédiate des systèmes de désenfumage des bâtiments du champ ministériel afin :

- d'examiner si les trappes, clapets ou conduits sont composés ou non de matériaux amiantés ;
- si c'est le cas, de faire évaluer immédiatement l'état de conservation de ces matériaux et de prévoir des mesurages d'empoussièrement d'air en environnemental et en fonctionnement de ces systèmes ;
- et de présenter les résultats de ces investigations au GT « comité expert amiante » pour qu'y soient exposées les mesures déjà prises en cas d'urgence et les mesures à prendre.

Les Fédérations rappellent leur fort investissement sur le dossier de l'amiante et des cancérrogènes et leur demande, plus que jamais actuelle, de classement du Tripode en site amianté. Elles ont à cette occasion rencontré l'inspection générale des affaires sociales et vous demandent la communication de leur lettre de mission.